

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



BAC STMG



BTS

TOURISME

COMMERCE INTERNATIONAL



BAC PRO

MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

MÉTIERS DE L'ACCUEIL

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

MÉTIERS DE ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION

NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT



L'Institution - La Providence

Madame, Monsieur,

Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de la **TAXE D'APPRENTISSAGE** au titre de l'année 2020.

Cette contribution financière nous aide à répondre aux objectifs de professionnalisation des jeunes du lycée technologique ou professionnel. Nous pouvons ainsi adapter la qualité des équipements aux exigences pédagogiques : modernisation des laboratoires, achat de matériels informatiques, renouvellement du mobilier scolaire, etc...

En 2020, nous aurons à relever de nouveaux défis pour rester performants. Votre aide nous est aussi précieuse que nécessaire!

La réforme engendre des modifications substantielles quant au versement de cette taxe vers les établissements scolaires. Vous trouverez au dos de ce courrier toutes les explications nécessaires. D'avance un grand merci !



 **2, rue du collège - CS 31863
35418 Saint-Malo**



02 99 40 74 74



direction@ism-lapro.fr

